



# L'inclusion :

l'ADN des ESAT au service  
du parcours des travailleurs

Palais des Arts, Vannes

**30 NOV** 2021



Inscription en ligne : [www.creai-bretagne.org](http://www.creai-bretagne.org)

La convention internationale relative aux droits des personnes handicapées, entrée en vigueur en mai 2008, inscrit dans son article 27 que « **Les États Parties reconnaissent aux personnes handicapées, sur la base de l'égalité avec les autres, le droit au travail**, notamment à la possibilité de gagner leur vie en accomplissant un travail librement choisi ou accepté sur un marché du travail et dans un milieu de travail ouverts, favorisant l'inclusion et accessibles aux personnes handicapées ».

Pour tout à chacun, **l'inclusion est une des principales composantes de la qualité de vie**, de même que le développement personnel et l'autodétermination, laquelle renvoie à la capacité à faire des choix ainsi que d'avoir des occasions de faire des choix dans son milieu de vie.

Dans l'idéal, le travail porte intrinsèquement une visée inclusive : au-delà de sa mission intégratrice dans un collectif, il contribue à faire société en favorisant sa réalisation par toutes et tous (femmes, hommes, jeunes, moins jeunes, personnes valides, personnes en situation de handicap).

Dans l'idéal, **le travail est un levier de reconnaissance et d'émancipation** et permet à chacun(e), tout au long de sa vie professionnelle, de faire valoir des aptitudes et compétences, permettant de dessiner un parcours, d'acquérir des savoirs (faire et être), une expérience.

Toutefois, **entre l'idéal d'inclusion et la réalité, il est des états à ériger**, dans tous secteurs de production, pour que le travail renforce les aptitudes et ne crée pas d'inaptitudes.

Il y a donc des marches à construire, des passerelles à aménager pour que le travail fasse sens et soit un levier vertueux de la qualité de vie des personnes.

**Les Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) ont dans leur ADN cette visée inclusive.**

Le préalable à l'inclusion en général, mais cela vaut pour la dimension du travail, est une ouverture d'esprit, un changement de regard sur les personnes en situation de vulnérabilité. Comment agir sur l'environnement de travail pour donner une place à chacun et étayer les parcours des personnes ?

C'est ensuite une connaissance très fine des personnes accueillies, qui permet d'évaluer, en outre, leur employabilité et un accompagnement quotidien pour révéler, valoriser et soutenir les compétences des travailleurs afin de dessiner le champ des possibles professionnels.

C'est aussi, la construction d'un parcours sur mesure et à mesure qui mobilisent les ressources de l'environnement, tant humaines (celles de la personne elle-même, des proches et celles des professionnels qui l'accompagnent), qu'en termes de dispositifs (entreprise adaptée, emploi accompagné, mise à disposition, jobcoaching, ...). Un parcours qui autorise les pas en avant, les pas de côté mais aussi les pas en arrière, quand le travail abîme plus qu'il ne soutient.

C'est enfin un maillage serré et une intention commune des acteurs du milieu « protégé » et « ordinaire » pour fixer des balises sur le chemin, qui permettent de sécuriser le travailleur sur le long terme.

Dans ce jeu de précision, **le rôle des professionnels des ESAT est structurant et tend à s'ouvrir toujours davantage sur et vers l'environnement** pour permettre à la personne d'explorer. Recueil des attentes, évaluation des compétences, accompagnement à la reconnaissance de qualifications, soutien à la vie sociale, information et sensibilisation des professionnels de l'entreprise ordinaire, ... sont autant d'outils qui traversent, nourrissent et questionnent les métiers des professionnels des ESAT.

Madame Cluzel, Secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées, a lancé début 2021 une concertation des parties prenantes des ESAT visant à élaborer des propositions concrètes pour :

- Faire évoluer l'offre de service des établissements ;
- Sécuriser les parcours et renforcer les droits des personnes ;
- Accompagner les professionnels et renforcer l'accessibilité des métiers.

**Cette journée, construite par et pour les professionnels des ESAT, se fixe une double ambition :**

- **Mettre en réflexion la notion d'inclusion professionnelle** pour la définir, en saisir les contours et en apprécier la diversité et les différentes formes d'étayage à mobiliser, avec idéal mais aussi réalisme ;
- **Valoriser les attentes et compétences des travailleurs mais aussi des professionnels du milieu « extraordinaire »** et des professionnels du milieu « ordinaire » pour faire s'additionner les forces au service des parcours des personnes en situation de handicap.



# PROGRAMME



8 h 30 Accueil des participants

9 h 00 Début des travaux

- ❖ **Sébastien DESLOGES**, Administrateur au CREAI et directeur du pôle ESAT et orientation professionnelle de l'Union des Services Mutualistes de Bretagne
- ❖ **Témoignages** : « C'est quoi, pour vous, l'inclusion ? »
- ❖ **L'évolution des ESAT : un levier pour l'inclusion – Résultats et perspectives des travaux conduits par le Secrétariat d'Etat charge des personnes handicapées**
  - **Caroline DEKERLE**, Conseillère Emploi Ressources Relance Inclusive

11 h 00 Pause

**La personne en situation de handicap, l'entreprise et l'ESAT, quels leviers juridiques pour un parcours inclusif ?**

- **Stéphanie BERTHOME LE LAURE**, Doctorante CIFRE, Laboratoire IODE (Institut de l'Ouest : Droit et Europe) - Université Rennes 1 / Association d'Entraide Vivre

12 h 45 Déjeuner

14 h 15 1ère session d'ateliers (1 atelier au choix parmi les 5 suivants)

- ❖ **Atelier 1** : Reconnaître et valoriser les compétences des travailleurs
- ❖ **Atelier 2** : Développer des services en ESAT en lien avec les compétences des travailleurs
- ❖ **Atelier 3** : Faire évoluer les compétences des professionnels des ESAT comme ressource vers le milieu ordinaire
- ❖ **Atelier 4** : Connaître les dispositifs passerelles entre le milieu adapté et milieu ordinaire
- ❖ **Atelier 5** : Développer les partenariats entre milieu adapté et ordinaire

15 h 30 Pause

15 h 45 2nde session d'ateliers (répétition des ateliers - 1 atelier au choix)

17 h 00 Clôture

### Atelier 1 : Reconnaître et valoriser les compétences des travailleurs

Que les travailleurs soient accompagnés au sein de l'ESAT, ou qu'ils s'inscrivent dans une démarche d'inclusion dans le milieu ordinaire, l'évaluation de leurs aptitudes et de leurs compétences professionnelles est le point de départ d'un parcours.

Les compétences et aptitudes des travailleurs identifiées par les moniteurs éducateurs servent en effet de socle à l'accompagnement et doivent être reconnues pour faire du travail un objet de soutien de l'estime de soi et du sentiment d'utilité.

L'évaluation des capacités initiales, la reconnaissance des acquis de l'expérience (RAE) et la formation des travailleurs sont autant d'enjeux pour dessiner le parcours des travailleurs.

Cet atelier permettra de donner à voir des outils et dispositifs au service de la valorisation des compétences.

#### Témoignages :

- **Quand la RAE devient la première marche d'accès vers la VAE... Mode d'emploi !** - Hélène ROYER, directrice des ateliers de la Mabilais (35) et une personne accompagnée



### Atelier 2 : Développer des services en ESAT en lien avec les compétences des travailleurs

L'identification et l'évolution des compétences des travailleurs est un levier pour permettre aux ESAT d'adapter les activités proposées aux travailleurs. Ainsi, la palette des services proposés par les ESAT évoluent en lien avec les personnes accompagnées. Cette « agilité » dans les activités comme dans l'organisation du travail contribue à un certain niveau d'inclusion pour les travailleurs qu'il est utile de valoriser. Ainsi, c'est bien dans ce parcours, y compris interne à l'ESAT, que se joue l'insertion professionnelle.

Cet atelier témoignera de dispositions prises par les ESAT pour que construire, avec et pour le travailleur, un parcours professionnel.

#### Témoignages :

- **Présentation d'un projet expérimental de création d'une Unité Passerelle d'Insertion Socioprofessionnelle (UPI SP)** - Erwan STEVANT, Directeur, Centre de posture et de Réadaptation de Billiers (CPRB) (56)





# ATELIERS

**Atelier 3 : Faire évoluer les compétences des professionnels des ESAT comme ressource vers le milieu ordinaire**

Les missions des professionnels, voire les compétences professionnelles, présentent dans les ESAT évoluent. Elles s'adaptent à la fois aux personnes accompagnées, au marché du travail, mais aussi à la visée d'insertion professionnelle vers le milieu ordinaire de plus en plus prégnante dans les politiques publiques.

Dès lors, le transfert de connaissances et/ou de compétences vers le milieu ordinaire, dans la lignée des mises en dispositif devient en enjeu. Comment les professionnels des ESAT sont-ils ressource pour le milieu ordinaire ?

Comment assurer la pérennité de l'inclusion lorsque les professionnels des ESAT s'en vont ? Comment réinvestir les missions de chargés d'insertion professionnelle ?

Cet atelier permettra d'illustrer et de mettre en réflexion des modalités d'organisation pour atteindre la mission d'insertion professionnelle.

## Témoignages :

- **Organisation d'un collectif inter-associatif de Chargés d'Insertion Professionnelle (CIP) pour dessiner de nouvelles perspectives d'inclusion (29-56)**
- **Une inclusion sur mesure et à modalités variables : présentation de différentes expériences** - Marina HERVÉ, Chargée d'insertion, ESAT ADDEQUAT (56)

**Atelier 4 : Connaître les dispositifs passerelles entre le milieu adapté et milieu ordinaire**

La mission d'insertion professionnelle peut être facilitée par le recours à des dispositifs qui permettent d'aménager des passerelles entre le milieu adapté (ou extraordinaire) et le milieu ordinaire. Parmi le panorama de ces dispositifs figurent : le Duo Day, la mise en situation professionnelle en établissement et service d'aide par le travail (MISPE), l'entreprise adaptée, l'ESAT de transition, l'Emploi accompagné, le Service Personnalisé d'Accompagnement et de Suivi vers et dans l'Emploi (SPACE), Entreprises adaptées de travail temporaire... Il n'est pas toujours aisé de naviguer dans cet univers en mouvement et pour les professionnels, de savoir mobiliser le bon outil au bon moment et au bon endroit.

Cet atelier à vocation à présenter quelques dispositifs pour mieux en apprécier les contours, avantages et limites.

## Témoignages :

- **Les plateformes de job coaching en Bretagne : un accompagnement intensif vers et dans l'emploi en milieu ordinaire** - Lénaïc NORMAND, responsable du dispositif emploi accompagné Bretagne, porté par LADAPT Ouest au titre du Groupement Solidaire Emploi *accompagné Bretagne* (35)
- **Passerelle pour l'emploi ADAPEI 44 : un plateau technique dédié à l'inclusion professionnelle** - Liliane JEAN, Directrice du Pôle Inclusion de l'ADAPEI de Loire-Atlantique



# ATELIERS

## Atelier 5 : Développer les partenariats entre milieu adapté et le milieu ordinaire

L'interconnaissance des acteurs structurant le tissu économique local est un ingrédient essentiel pour favoriser la mise en œuvre de l'inclusion. Elle invite les ESAT à se rapprocher des entreprises mais également les entreprises à s'intéresser aux ESAT, afin de développer et renforcer les partenariats et créer ainsi les conditions favorables.

L'ESAT est donc au cœur de partenariats à renforcer avec le milieu ordinaire. Il est souvent à l'instigation pour ouvrir les chemins de l'insertion pour les travailleurs qu'il accompagne. La rencontre inversée, de l'entreprise vers l'ESAT, si elle existe parfois, doit être soutenue.

La communication des ESAT sur leurs missions et activités, comme la sensibilisation autour du handicap sont des leviers à développer pour construire ces espaces communicants. Cet atelier présentera des expériences de ces chemins parcourus depuis le milieu adapté vers le milieu ordinaire.

### Témoignages :

- **Les prestations de services, support à l'accompagnement inclusif chez les partenaires d'ESAT** - Nicolas LUNVEN, Directeur adjoint, responsable de service soutien, ESAT des Papillons Blancs du Finistère (29)
- **Up intérim : une entreprise de travail temporaire qui s'engage auprès des personnes en situation de handicap** - Virginie LEMAÎTRE, responsable d'agence Up Intérim Lorient (56)



# INFORMATIONS PRATIQUES



## RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Journée régionale organisée par le CREAÎ de Bretagne, en collaboration avec son comité de préparation composé de professionnels d'ESAT Bretons.

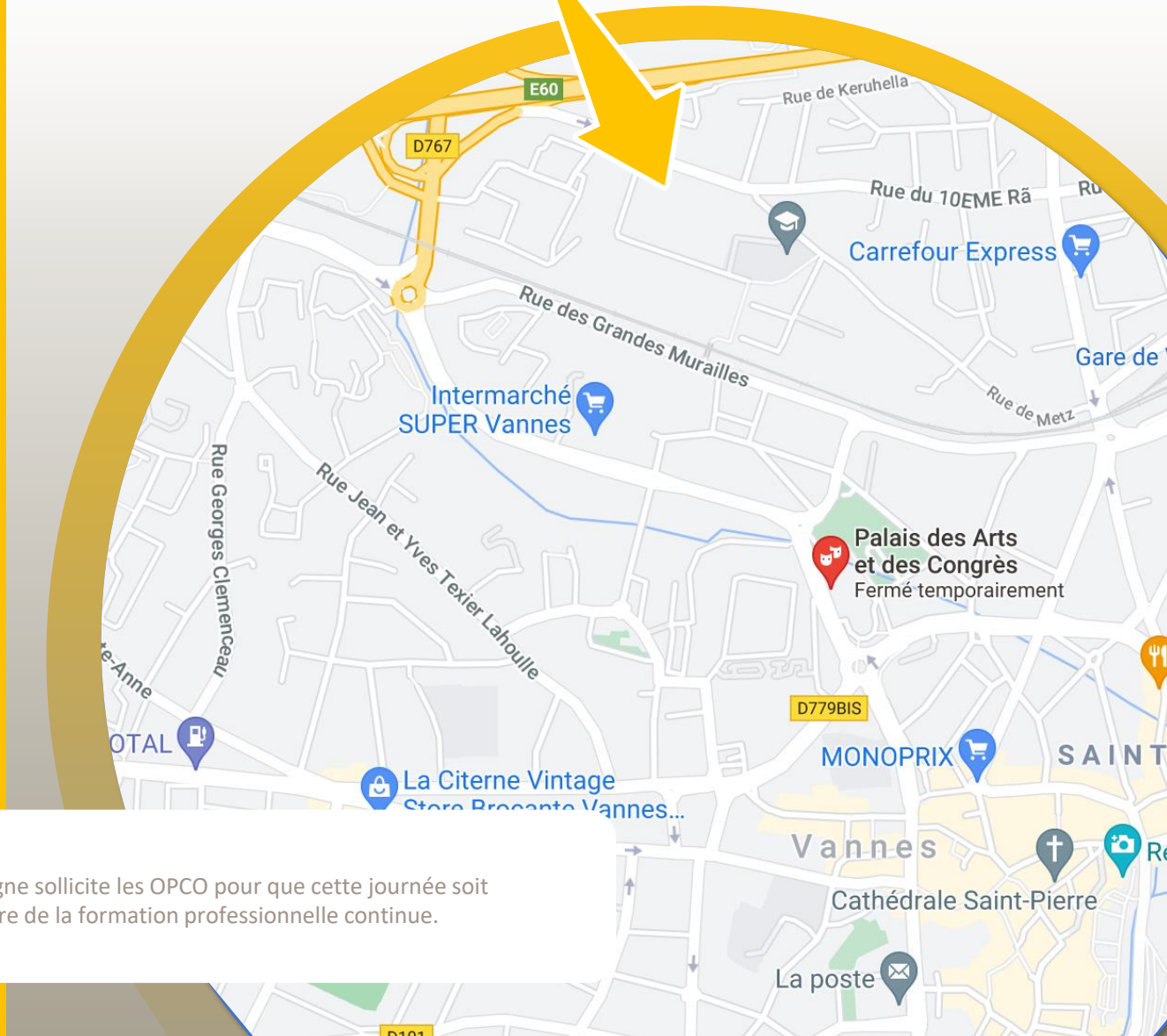
Tarif des inscriptions (par personne, repas inclus) :



- Tarif plein : 120 €
- Tarif adhérent au CREAÎ : 100 €

Inscription en ligne jusqu'au 15 novembre 2021 sur le site du CREAÎ de Bretagne :  
<https://www.creai-bretagne.org/form/115-l-inclusion-l-adn-des-esat-au-service-du-parcours-des-travailleurs.html>

Palais des Arts et des Congrès  
Place de Bretagne – 56000 VANNES  
Tél : 02 97 01 62 19



Le CREAÎ Bretagne sollicite les OPCO pour que cette journée soit reconnue au titre de la formation professionnelle continue.